

Publié le 26/01/2023 à 20h41

# Mérignac : « Nous devenons des producteurs vendeurs d'énergie »



L'adjoint au maire Gérard Chausset sur le toit de l'école de la Glacière qui participe au dispositif d'autoconsommation collective. © Crédit photo : C. M. / « Sud Ouest »

Par Christine Morice

La Ville de Mérignac vient de créer une association, Merci, offrant un cadre administratif à un dispositif d'autoconsommation collective d'électricité produite par des panneaux solaires installés sur des édifices publics

Au départ, dès 2013, la commune de Mérignac a commencé à installer des panneaux photovoltaïques sur différents sites municipaux, comme la crèche du Burck, afin de revendre de l'énergie à <u>EDF Obligation d'Achat Solaire</u>. Mais depuis, un nouveau virage a été pris. En effet, une association, présidée par Gérard Chausset, adjoint au maire en charge des espaces publics et des travaux, vient d'être créée. Elle se nomme Merci, comme Mérignac Énergies Renouvelables Citoyennes Innovation et permet de gérer un dispositif d'autoconsommation collective via la vente à des partenaires associatifs ou institutionnels.

C'est en 2017 qu'a été lancée, avec l'aide du bureau d'études <u>Tecsol,</u> une analyse du patrimoine municipal en vue d'installer davantage de panneaux **Vendre le surplus** 

Dans un premier temps, il s'agissait de produire de l'énergie renouvelable permettant des réductions sur les factures énergétiques de la Ville. Puis, l'autoconsommation partielle a pris un tour nouveau, en décembre 2022, en devenant collective. Il est possible, désormais, via l'association, de vendre une partie du surplus produit sur un périmètre donné à des partenaires locaux, comme les foyers de jeunes travailleurs de Bourran et de Mondésir, et peut-être, plus tard, à des commerces ou d'autres adhérents.

« Nous devenons des producteurs et des vendeurs d'énergie, se félicite Gérard Chausset. Le volume produit au Burck et à la Glacière représente la consommation annuelle de 150 logements. Cette formule est plus que jamais de circonstance avec la crise énergétique! »

Le retour des beaux jours devrait prochainement favoriser cette autoconsommation collective qui devrait impliquer de nouveau développements, dans d'autres quartiers.

### À Mérignac, de nouveaux panneaux photovoltaïques alimentent la ville en électricité

À Mérignac, deux sites de panneaux photovoltaïques ont été installés. La municipalité souhaite produire sa propre énergie et développer au maximum l'autoconsommation.



Installation des panneaux photovoltaïques sur les toits d'une école au Burck. (@Ville de Mérignac)

#### Par Rédaction Bordeaux

Publié le 7 Fév 23 à 17:41

C'est dans les quartiers du Burck et de La Glacière, à Mérignac, que deux sites de panneaux **photovoltaïques** viennent d'être mis en marche ce mercredi 1<sup>er</sup> février 2023.

Les <u>panneaux photovoltaïques</u> captent les rayons du **soleil** et **Alimenter les bâtiments proches** 

Les crèches ou les gymnases situés à moins d'un kilomètre des sites de panneaux photovoltaïques pourront bénéficier de cette électricité.

Une partie de la production sera **revendue** à des entreprises ou à des particuliers, tels que le foyer de jeunes travailleurs de la Glacière.

#### Alimenter les bâtiments proches

Les crèches ou les gymnases situés à moins d'un kilomètre des sites de panneaux photovoltaïques pourront bénéficier de cette électricité.

Une partie de la production sera **revendue** à des entreprises ou à des particuliers, tels que le foyer de jeunes travailleurs de la Glacière.

#### Consommer sa propre électricité

La municipalité de Mérignac consomme en partie l'électricité qu'elle produit. Ces deux groupements de panneaux photovoltaïques deviennent les quatrièmes et cinquièmes sites « <u>d'autoconsommation</u>« .

En 2023, d'autres panneaux seront installés sur les toits du gymnase Edouard Herriot ainsi que l'école Rosa Bonheur à **Mérignac**.



## En Gironde, Mérignac investit dans l'énergie solaire et la biomasse

Par Jean Cittone



Les nouveaux panneaux solaires installés sur l'école du Burck. Ville de Mérignac

Pour atteindre son objectif de «ville à énergie positive», la commune vient de mettre en service deux nouveaux sites de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective.

Produire de l'électricité dans la ville et pour ses habitants. C'est ce que fait la <u>commune de Mérignac</u> (Gironde), deuxième plus grande ville de la métropole bordelaise. Deux nouveaux sites ont été mis en service début février, s'ajoutant aux trois installations existantes, afin «de produire et de consommer une énergie renouvelable et locale».

Les nouveaux <u>panneaux solaires</u> sont installés sur l'école élémentaire et le centre de loisirs du Burck, ainsi que sur la maison des habitants et la cité scolaire de la Glacière. La puissance cumulée de ces deux stations équivaut à la consommation d'environ 150 logements. Avec le concours d'Enedis, ces bâtiments sont <u>en autoconsommation collective</u> : l'énergie qu'ils produisent est consommée directement.

L'électricité ainsi produite a pour but d'alimenter des bâtiments municipaux, mais pas seulement. «En développant une capacité de production d'énergie renouvelable suffisante sur un ou plusieurs sites, la ville peut distribuer une partie de sa production sur d'autres équipements de proximités comme des crèches, gymnases ou foyers restaurants, mais également de faire bénéficier de cette production à des tiers privés particuliers ou entreprises, comme le foyer de jeunes Travailleurs de la Glacière par exemple», explique la commune.

#### «Une autonomie énergétique du territoire»

Une structure associative a par ailleurs été mise en place pour assurer l'organisation de cette autoconsommation collective : MERCI (Mérignac Énergies Renouvelables Citoyennes Innovation). Elle est présidée par l'adjoint au maire, Gérard Chausset. «Dans un souci de lutte contre la précarité énergétique, la ville a la possibilité de céder l'électricité produite gratuitement» aux habitants de Mérignac membres de cette organisation, «ou d'en garantir un prix de vente maîtrisé hors fluctuations du marché de vente de l'énergie».

Ces installations vont de pair avec la nouvelle chaufferie biomasse, inaugurée le 23 janvier à Mérignac, non loin du nouveau stade nautique. «À terme, ce réseau de quatre kilomètres permettra de chauffer une vingtaine de bâtiments avec une énergie renouvelable issue à 80% de la combustion bois», se réjouit la municipalité girondine. «Les réseaux de chaleur sont une solution efficace et économique pour produire d'importantes quantités d'énergies renouvelables parfois difficiles d'accès pour un bâtiment seul.» Sur le territoire de la métropole, douze réseaux de chaleur en fonction ont été recensés. La collectivité souhaite «les développer, les moderniser, les étendre et les diversifier au cours des prochaines années».

Autant de «réponses pour contribuer à la <u>transition énergétique</u> et répondre aux ambitions "ville à énergie positive" inscrites dans le troisième Agenda 21 de la Ville», selon les termes de la municipalité. Un développement des énergies renouvelables dans la métropole avec «comme perspective une autonomie énergétique du territoire».



Au Burck et à La Glacière, la ville de Mérignac a installé de nouveaux panneaux photovoltaïques avec pour objectif de produire sa propre énergie et favoriser l'autoconsommation.

Retrouver le sujet en cliquant ici



A Mérignac de nouveaux panneaux photovoltaïques alimentent la ville en électricité. La municipalité souhaite produire sa propre énergie et développer l'autoconsommation.

Retrouver le sujet en cliquant ici



Mérignac : nouveaux sites en photovoltaïque

BRÈVES EN RÉGIONS \ GIRONDE

## Mérignac: nouveaux sites en photovoltaïque



Ajouter à Mon actualité Après l'inauguration d'une chaufferie biomasse fin janvier, la Ville de Mérignac (Gironde) et Enedis viennent de mettre en service deux nouveaux sites équipés de panneaux photovoltaïques, en autoconsommation collective. Les toitures de deux gymnases et celle de la future école Rosa-Bonheur seront à leur tour équipées en 2023 et 2024.

